



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BOÎTE À IDÉES À DESTINATION DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET LIGUES DE SPORT PROFESSIONNEL POUR ÉLABORER UN PLAN D' ACTIONS « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

RAPPEL DES 15 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DES SIÈGES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET LIGUES DE SPORT PRO

Nous, fédérations sportives et ligues de sport professionnel, nous engageons, dans une dynamique d'amélioration continue, à mesurer et atteindre, pour l'activité de nos sièges, les objectifs chiffrés des 15 thématiques suivantes d'ici 4 ans :

LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL			SENSIBILISER, MOBILISER ET FORMER		
ENGAGEMENT 1 : <u>Offre d'une alimentation durable</u>	80% d'alimentation durable - Viser le zéro surplus alimentaire		ENGAGEMENT 10 : <u>Adoption d'une stratégie d'achats responsables</u>	60% des acheteurs formés aux achats responsables 80% des marchés sont responsables	
ENGAGEMENT 2 : <u>Promotion des mobilités durables</u>	90% des déplacements effectués en mobilité durable - Suppression de 95% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports - Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public		ENGAGEMENT 11 : <u>Association des partenaires</u>	80% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte	
ENGAGEMENT 3 : <u>Gestion responsable des déchets</u>	Réduction de 90% du plastique à usage unique mis en circulation (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique, comme stipulé dans la loi AGECE)		ENGAGEMENT 12 : <u>Sensibilisation au développement durable</u>	Au cours de l'année, au moins 2 actions de sensibilisation au développement durable	
ENGAGEMENT 4 : <u>Préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité</u>	Si enjeux identifiés dans le diagnostic initial : 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions visant 100% de sites naturels et espèces protégés 0 phyto dans l'entretien des espaces verts		ENGAGEMENT 13 : <u>Formation au développement durable</u>	80% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable	
ENGAGEMENT 5 : <u>Préservation des ressources en eau et en énergies</u>	- Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C 100% d'éclairage LED 1 bilan annuel des consommations énergétiques		ENGAGEMENT 14 : <u>Expérimentation de solutions éco-responsables</u>	Au cours de l'année, au moins 1 expérimentation de solution éco-responsable	
ENGAGEMENT 6 : <u>Réduction de l'empreinte numérique</u>	1 bilan annuel de la réduction de l'empreinte numérique		ENGAGEMENT 15 : <u>Programmation d'une stratégie de développement durable</u>	1 bilan annuel des résultats du plan d'actions écoresponsables intégré au projet de la fédération / ligue de sport professionnel	
LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS					
ENGAGEMENT 7 : <u>Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations</u>	1 bilan annuel présentant les résultats du plan d'actions visant à réduire les inégalités de genre et à favoriser la diversité et les résultats du plan d'actions dédié aux personnes en situation de handicap				
ENGAGEMENT 8 : <u>Défense d'une cause solidaire</u>	Au cours de l'année, au moins 1 engagement pris en faveur d'une cause solidaire				
ENGAGEMENT 9 : <u>Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail</u>	- Au moins 1 action en faveur de l'emploi - Au moins 1 action favorisant la qualité de vie au travail				

L'intégralité de la Charte est [accessible ici](#).

INTRODUCTION

Pour rappel, chaque fédération sportive et ligue de sport professionnel signataire de la charte s'engage (cf. engagement 15) à élaborer un plan d'actions « Développement durable » (DD) pluriannuel, pour une durée de 4 ans, et à le formaliser sous la forme d'un tableau de bord conforme au modèle proposé en avril 2024 par la Direction des Sports.

Engagement 15. Programmation d'une stratégie de développement durable

Objectif N+4	• 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions écoresponsables intégré au projet de la fédération / ligue de sport professionnel			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	*Nomination pérenne d'un référent développement durable *1 plan d'actions éco-responsables intégré dans le projet de la fédération / ligue de sport professionnel	1 bilan annuel des résultats du plan d'actions	1 bilan annuel des résultats du plan d'actions	1 bilan annuel des résultats du plan d'actions

Tableau de bord proposé par la Direction des sports en avril 2024

LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	RESPONSABLE (NOMINATIF)	CONTRIBUTEURS (NOMINATIF)	TACHES ET ÉTAPES ENVISAGÉES	ÉCHEANCES	CONDITIONS DE RÉUSSITE
ENGAGEMENT 1 : Offre d'une alimentation durable	85% d'alimentation durable Viser la zéro surplus alimentaire						
ENGAGEMENT 2 : Promotion des mobilités durables	95% des déplacements effectués en mobilité durable Suppression de 95% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures Jusqu'à 3 points par d'autres moyens de transports Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public						
ENGAGEMENT 3 : Gestion responsable des déchets	Réduction de 90% du plastique à usage unique mis en circulation (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique, comme stipulé dans la loi AGEC) 0 phtys dans l'entretien des espaces verts						
ENGAGEMENT 4 : Préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité	Si enjeux identifiés dans le diagnostic initial 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions visant 100% de sites naturels et espaces protégés						
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C 100% d'éclairage LED 1 bilan annuel des consommations énergétiques						
ENGAGEMENT 6 : Réduction de l'empreinte numérique	1 bilan annuel de la réduction de l'empreinte numérique						

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	RESPONSABLE (NOMINATIF)	CONTRIBUTEURS (NOMINATIF)	TACHES ET ÉTAPES ENVISAGÉES	ÉCHEANCES	CONDITIONS DE RÉUSSITE
ENGAGEMENT 7 : Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations	1 bilan annuel présentant les résultats du plan d'actions visant à réduire les inégalités de genre et à favoriser la diversité et les résultats du plan d'actions dédié aux personnes en situation de handicap						
ENGAGEMENT 8 : Défense d'une cause solidaire	Au cours de l'année, au moins 1 engagement pris en faveur d'une cause solidaire						
ENGAGEMENT 9 : Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail	Au moins 1 action en faveur de l'emploi Au moins 1 action favorisant la qualité de vie au travail						

SENSIBILISER, MOBILISER, FORMER

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS	SITUATION ACTUELLE	RESPONSABLE (NOMINATIF)	CONTRIBUTEURS (NOMINATIF)	TACHES ET ÉTAPES ENVISAGÉES	ÉCHEANCES	CONDITIONS DE RÉUSSITE
ENGAGEMENT 10 : Adoption d'une stratégie d'achats responsables	85% des acheteurs formés aux achats responsables 80% des marchés sont responsables						
ENGAGEMENT 11 : Association des partenaires	95% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte						
ENGAGEMENT 12 : Sensibilisation au développement durable	Au cours de l'année, au moins 2 actions de sensibilisation au développement durable						
ENGAGEMENT 13 : Formation au développement durable	85% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable						
ENGAGEMENT 14 : Expérimentation de solutions écoresponsables	Au cours de l'année, au moins 1 expérimentation de solution écoresponsable						
ENGAGEMENT 15 : Programmation d'une stratégie de développement durable	1 bilan annuel des résultats du plan d'actions écoresponsables intégré au projet de la fédération / ligue de sport professionnel	Pour rappel, le premier bilan annuel est attendu fin 2025.					

INTRODUCTION

Comment est constitué ce document et comment l'utiliser ?

Ce document est constitué de fiches-outils pouvant servir de boîtes à idées pour élaborer son plan d'actions DD.

Chaque fiche-outil adresse :

- soit un sous-objectif d'un engagement de la charte (ex. lutter contre le gaspillage alimentaire)
- soit une thématique connexe à un engagement de la charte mais qui ne fait pas l'objet d'un objectif à part entière dans la charte (ex. végétalisation de l'assiette).

Chaque fiche-outil propose de manière non exhaustive des idées d'actions et sous-actions et y associe un niveau de contrainte (facteurs humains et/ou financiers) (cf. diapo suivante), une ou plusieurs ressources utiles, un ou des indicateurs de suivi et un ou plusieurs exemples de bonnes pratiques.

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			

Pour rappel, la mise en place des actions peut être progressive sur 4 ans.

INTRODUCTION

Les contraintes associées à chaque action sont évaluées selon :

1/ un facteur humain (H), et plus précisément selon la règle suivante :

- **H** = Changement des pratiques, sans action supplémentaire
- **HH** = Mise en place d'actions supplémentaires à court terme ou ponctuellement
- **HHH** = Mise en place d'actions supplémentaires dans la durée (ex. création sur le long-terme d'un poste, d'un comité)

2/ un facteur financier (€), et plus précisément selon les critères suivants :

- **0** = Aucun investissement ou investissement négligeable
- **€** = Léger investissement à prévoir (ex. fournitures ou mobilier de bureaux, outils, etc.)
- **€€** = Nécessite un accompagnement externe ponctuel (cabinet de conseil, d'audit, etc.) ou un investissement léger sur le long-terme
- **€€€** = Travaux de grande ampleur, ou démarche qui requiert de dégager un budget plus ou moins conséquent (dépend de la structure) sur le long-terme

L'appréciation des contraintes peut varier en fonction de facteurs propres à la structure.



ENGAGEMENT 1. OFFRE D'UNE ALIMENTATION DURABLE*

Objectifs N+4	• 80% d'alimentation durable • Viser le zéro surplus alimentaire			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Trajectoire proposée	*50% de l'offre alimentaire composée de produits locaux et de saison, dont au moins 20% de produits biologiques dans les limites des capacités d'approvisionnement *Viser le zéro surplus alimentaire	*60% de l'offre alimentaire composée de produits locaux et de saison, dont au moins 20% de produits biologiques et 20% de produits certifiés dans les limites des capacités d'approvisionnement *Viser le zéro surplus alimentaire	*70% de l'offre alimentaire composée de produits locaux et de saison, dont au moins 25% de produits biologiques et 25% de produits certifiés dans les limites des capacités d'approvisionnement *Viser le zéro surplus alimentaire	*80% de l'offre alimentaire composée de produits locaux et de saison, dont au moins 30% de produits biologiques et 30% de produits certifiés dans les limites des capacités d'approvisionnement *Viser le zéro surplus alimentaire

- Offre alimentaire de produits locaux et de saison
- Bonus : Végétalisation de l'assiette
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

* Pour rappel, cet engagement ne couvre que la restauration collective et les frais de bouche. Les repas amenés ou pris à l'extérieur par les salariés ne sont pas couverts.

ENGAGEMENT 1 : OFFRE ALIMENTAIRE COMPOSÉE DE PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON (DONT PRODUITS BIO)

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Guider la restructuration de son offre alimentaire	Diagnostiquer son offre de restauration collective au regard de la loi EGAlim	0	HH	Ma cantine	Résultats du diagnostic	
	Former et responsabiliser les gestionnaires de restaurant	€€	HH	Nouveautés de la loi EGAlim pour 2025	Gestionnaire(s) formé(s) : Oui/Non	ENVSN : Lettre de mission du responsable de la restauration intégrant les obligations EGAlim
Accroître son approvisionnement en produits locaux et de saison	Insérer des clauses dans les marchés	0/€	H	achats-durables.gouv.fr/ Clauses & critères durables Annexe 4 de la charte : Grille WWF de certification et zone d'approvisionnement par type d'aliment	Pourcentage de contrat(s) incluant des clauses	CREPS de Toulouse: Engagement 1 - Alimentation responsable
	Sélectionner des fournisseurs locaux engagés, ancrés dans une démarche RSE	0/€	HH		Pourcentage de fournisseurs ayant des critères RSE	
Améliorer l'information du consommateur	Afficher l'origine des produits	0	H	Affiches EGAlim	Présence de l'affichage : Oui/Non	
	Afficher les labels et certifications	0	H		Présence de l'affichage : Oui/Non	
Valoriser le geste écoresponsable	Proposer des réductions « écoresponsables »	€	H		Pourcentage de réduction appliqué Pourcentage de repas bénéficiant d'une réduction	
	Organiser des dégustations avec des producteurs locaux	€	HH		Nombre de dégustations organisées Nombre de participants	

ENGAGEMENT 1 : (BONUS) VÉGÉTALISATION DES ASSIETTES

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Etablir un plan de végétalisation avec le Chef cuisinier	Expérimenter de nouvelles recettes végétales	0	HH	Idées de recettes végétariennes des CROUS	Nombre de nouvelle(s) recette(s)	Paris 2024 - Allier savoir-faire français et alimentation durable
Sensibiliser et encourager aux changements de comportement	Communiquer sur les enjeux environnementaux d'une alimentation carnée	0	HH	Climat et alimentation - WWF	Campagne de sensibilisation : Oui/Non	CREPS de Toulouse: Engagement 1- Alimentation responsable
	Sensibiliser sur les bienfaits d'une alimentation plus végétarienne	0	HH	Nouveautés de la loi EGAlim pour 2025		
	Valoriser l'assiette végétale comme geste écoresponsable / Inciter les clients à tester (prix attractifs, journée à thème, etc.)	€	HH	Information des convives		
Réaliser un suivi	Evaluer la quantité de plats végétariens consommés	0	HH	ma-cantine/diagnostic/	Pourcentage de menus végétariens	

ENGAGEMENT 1 : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Commander « au plus juste »	Estimer le nombre de repas quotidiens à servir à partir d'un suivi pluri annuel	0	H		Evaluation pluriannuelle réalisée : Oui/Non	
	Réaliser des enquêtes pour connaître les régimes alimentaires	0	HH		Nombre d'enquêtes réalisées et pourcentage de répondants + Pourcentage de convives par type de régime alimentaire	
Dès la conception des menus, anticiper la « 2nde vie » des denrées	Choisir des produits (et leur conditionnement) qui pourront être transformés ou redistribués	0	HH		Pourcentage de contrat(s) incluant ce critère + Pourcentage de produits concernés	
	Inclure dans les contrats la reprise des produits non consommés	0	H	achats-durables.gouv.fr/Clauses & critères durables	Pourcentage de contrat(s) incluant cette clause	Paris2024 - Partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires, Les Restos du Cœur et le Chainon Manquant
Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Faire un suivi des quantités gaspillées	0	HH	Comment éviter le gaspillage alimentaire ? – ADEME	Evaluation réalisée : Oui/Non Quantité de déchets alimentaires	CREPS Centre - Val de Loire : Meuble « gaspi pain »
	Mettre en place une table de tri et rendre visibles les quantités de déchets alimentaires	€	H		Existence d'une table de tri et pesée : Oui/Non	
	Réaliser des campagnes d'affichages	0	H	Ma-cantine - actions anti gaspi	Campagne d'affichage : Oui/Non	
	Concevoir une politique tarifaire qui n'incite pas à la surconsommation (pain, 2ème dessert, etc.)	0	H	Un guide pour le tri dans les lieux sportifs CITEO	Politique tarifaire adaptée : Oui/Non	
	Mettre en place un espace de redistribution interne des produits non consommés	0	H		Table mise en place : Oui/Non	



ENGAGEMENT 2. PROMOTION DES MOBILITÉS DURABLES*

Objectifs N+4	• 90% des déplacements effectués en mobilité durable • Suppression de 95% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports • Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	*70% des déplacements effectués en mobilité durable	*80% des déplacements effectués en mobilité durable	*85% des déplacements effectués en mobilité durable	*90% des déplacements effectués en mobilité durable
	*Suppression de 65% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports	*Suppression de 75% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports	*Suppression de 85% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports	*Suppression de 95% des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports
	*Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public	*Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public (autre que celle de l'année N+1)	*Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public (autre que celles des années N+1 et N+2)	*Au cours de l'année, au moins 1 action incitative en faveur des mobilités durables par type de public (autre que celles des années N+1 à N+3)

- Promotion des modes de transport durables
- Réduction du recours à l'avion

* Pour rappel, cet engagement couvre les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés, agents et élus. Il ne couvre pas les déplacements des équipes nationales.

ENGAGEMENT 2 : PROMOTION DES MODES DE TRANSPORT DURABLE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Réduire le nombre de déplacements domiciles-travails & professionnels	Diagnostiquer les trajets domicile-travail et professionnels (kms parcourus, moyens de transport utilisés, etc.)	€	HH		Diagnostic/Etat des lieux réalisé : Oui/Non	
	Être flexible sur les horaires pour encourager le covoiturage entre les salariés	0	H		Nombre de déplacement(s) professionnel(s) Nombre de salarié(s) bénéficiaire(s) du covoiturage	
	Mettre en place du télétravail et privilégier la visio-conférence (mise à disposition du matériel et des outils le permettant)	€€	H		Nombre de jours télétravaillés	
Installer et/ou mettre à disposition des équipements favorisant le recours à des modes de transport bas carbone	Installer des équipements favorisant la pratique du vélo (parc à vélo, casiers, station de gonflage, douches, etc.)	€€	HH	Le stationnement des vélos	Pourcentage de salariés utilisant ce mode de déplacement	
	Favoriser le covoiturage (mise à disposition d'un outil/d'une plateforme, etc.)	€	HH	Plan national covoiturage quotidien	Pourcentage de salariés utilisant ce mode de déplacement	FF Danse : Instauration en 2024 d'un tarif de remboursement du forfait kilométrique plus élevé pour les salariés faisant du covoiturage
	Déployer une flotte de véhicules électriques/hybrides & installer des bornes de recharge (accessibles aux véhicules personnels des salariés)	€€€€	HH	Equipement électrique pour stationnement	Pourcentage de véhicules électriques ou hybrides vs véhicules thermiques	CREPS de Toulouse: Engagement 2 - Mobilités durables

ENGAGEMENT 2 : RÉDUCTION DU RECOURS À L'AVION

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Sensibiliser aux impacts environnementaux de l'avion	Proposer une/des session(s) au format atelier/séminaire	€€	H		Action(s) réalisée(s) : Oui/Non	
Diagnostiquer son empreinte GES due à l'avion	Effectuer un suivi des trajets réalisés en avion	0	H	Transport Impact CO₂	Nombre de trajets réalisés en avion	
Réduire les déplacements	Mutualiser les réunions physiques	0	H		Nombre de réunions présentiels	
	Privilégier les rencontres en visio-conférence	0	H		Part de réunions en visioconférence	
Restreindre le recours à l'avion par la voie coercitive	Limiter/plafonner la prise en charge du transport en avion	0	H		Pourcentage de prise en charge des déplacements en avion	
	Interdire les déplacements en avion pour les trajets dont la durée peut être couverte par un mode de transport alternatif	€	H		Trajets en avion interdits : Oui/Non	FFF : interdiction du recours à l'avion si alternative en train en moins de 3H



ENGAGEMENT 3. GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

Objectifs N+4	• Réduction de 90% du plastique à usage unique mis en circulation (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique, comme stipulé dans la loi AGECE)			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Préalable = Un diagnostic initial	*Réduction de 35% du plastique à usage unique (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique)	*Réduction de 50% du plastique à usage unique (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique)	*Réduction de 70% du plastique à usage unique (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique)	*Réduction de 90% du plastique à usage unique (dont suppression totale des distributions gratuites de bouteilles en plastique)

- Réduction du plastique à usage unique
- Bonus : Réduction des déchets autres que le plastique à usage unique
- Bonus : Tri sélectif

ENGAGEMENT 3 : RÉDUCTION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE (DONT SUPPRESSION DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE)

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Faire disparaître les bouteilles en plastique à usage unique	Supprimer les bouteilles en plastique des contrats	0	H	Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)	Nombre de contrats contenant encore des bouteilles plastiques	Fédération Française de Squash : Utilisation de bouteilles en verres recyclées et réutilisables
	Pour les réunions, se doter de carafes et verres	€	H	Fin du plastique à usage unique dans l'Etat : le recueil des bonnes pratiques	Carafes et verres disponibles : Oui/Non	
	Installer des fontaines à eau	€€	HH	Sortir du plastique à usage unique. Guide de la ville de Paris	Fontaine(s) à eau installée(s) : Oui/Non	
	Sensibiliser à l'utilisation de la gourde et éventuellement en fournir	€	HH		Mise à disposition d'une gourde par employé : Oui/Non	
Privilégier des emballages réutilisables (verre, plastique réutilisable...)	Instaurer une clause dans les contrats	0	HH	achats-durables.gouv.fr/Clauses & critères durables	Pourcentage de contrats comprenant ces clauses	
	Choisir des fournisseurs écoresponsables	0	HH		Pourcentage de fournisseurs écoresponsables	
Lorsque le recours à un emballage à usage unique est contraint, privilégier d'autres matériaux que le plastique (carton, alu...)	Instaurer une clause dans les contrats	€	H		Pourcentage de contrats comprenant ces clauses	
	Faire appel à des fournisseurs innovants	€	H		Pourcentage de fournisseurs écoresponsables	

ENGAGEMENT 3 : (BONUS) RÉDUCTION DES DÉCHETS AUTRES QUE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Limiter les goodies	Opter uniquement pour des goodies « intemporel » (pas d'année inscrite) et de fabrication locale	0	H		Pourcentage de goodies intemporels et/ou locaux distribués	
	Evaluer l'utilité de l'objet	0	H	Méthode BISOU	Evaluation de l'objet réalisée avant distribution : Oui/Non	
Privilégier la location à l'achat	Mettre en place des contrats de location (type leasing)	0/€	H		Pourcentage de matériel/ d'équipement loué	
Privilégier l'achat de matériel reconditionné	Intégrer des quotas de matériel reconditionné dans les contrats	0	H	achats-durables.gouv.fr/Clauses & critères durables	Pourcentage de contrat(s) incluant des quotas	
Donner une 2nde vie à son matériel	Privilégier la réparation au remplacement	0	HH	Ecologic - Fonds de réparation	Pourcentage de matériel/ d'équipement réparé	
	Donner pour réemploi	0	H	Ecologic - Fonds de réemploi	Quantité donnée	

ENGAGEMENT 3 : (BONUS) TRI SÉLECTIF

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Donner les moyens de faire le tri sélectif	Installer des poubelles multiflux aux endroits adéquats	€	H	CITEO - Guide du tri	Poubelles de tri multiflux disponibles : Oui/Non	FF Danse : Partenariat avec Les Joyeux Recycleurs pour des box de recyclage plastique, papier, capsules, etc. au siège de la fédération
	Former le prestataire en charge de l’entretien et s’assurer que le tri est maintenu lors de l’évacuation des déchets	€€	HH		Prestataire formé : Oui/Non	
					Tri réalisé : Oui/Non	
Inciter aux bons gestes de tri	Proposer une signalétique claire et homogène	€	HH		Tri réalisé : Oui/Non	
	Sensibiliser aux enjeux du tri sélectif	0	HH	CITEO - Vidéos de sensibilisation		CREPS Centre Val de Loire : Atelier Autopsie d’une poubelle
	Valoriser les biodéchets	€	H	ADEME - Biodéchets professionnels		Au CREPS, on trie tous les déchets ! (CREPS Bordeaux)
	Valoriser / récompenser le bon geste de tri	€	HH			Machines & Consignes Lemon Tri



ENGAGEMENT 4. SITES NATURELS, ESPACES VERTS, BIODIVERSITÉ*

Objectifs N+4	Si enjeux identifiés dans le diagnostic initial : • 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions visant 100% de sites naturels et espèces protégés • 0 phyto dans l'entretien des espaces verts			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Préalable = Un diagnostic initial	*En présence d'enjeux (selon localisation du siège), 1 plan pluriannuel d'actions visant l'objectif de 100% des sites naturels et espèces protégés *Le cas échéant, 0 phyto dans l'entretien des espaces verts	*Le cas échéant, 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions *Le cas échéant, 0 phyto dans l'entretien des espaces verts	*Le cas échéant, 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions *Le cas échéant, 0 phyto dans l'entretien des espaces verts	*Le cas échéant, 1 bilan annuel des résultats du plan d'actions *Le cas échéant, 0 phyto dans l'entretien des espaces verts

- Protection des espaces naturels
- 0 produit phytosanitaire

* Pour rappel, cet engagement ne couvre que les espaces verts du siège. Si ce dernier est implanté dans un centre d'entraînement, les espaces verts du centre d'entraînement ne sont pas concernés.

ENGAGEMENT 4 : PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Privilégier des pratiques de jardinage durables	Eradiquer les plantes invasives et utiliser des plantes indigènes	0	H		Pourcentage de plantes indigènes	
	Mettre en place un système de compostage	€	HH	Loi du 1er janvier 2024 : compostage des biodéchets	Compost mis en place : Oui/Non Volume de compost	
	Former les techniciens aux techniques de permaculture	€	HH		Pourcentage de techniciens formés : Utilisation de la permaculture : Oui/Non	
Contribuer à la restauration de la biodiversité	Développer des projets de restauration et de protection des espaces verts et de la faune sauvage	€	H	Programme « Forêts du sport français » Refuge LPO	Nombre de projet(s) mis en œuvre	
Planifier la gestion des espaces verts	Intégrer des critères de durabilité et de protection de la biodiversité dans la planification des objectifs annuels	0/€	H		Objectifs atteints : Oui/Non	
Sensibiliser aux enjeux de préservation des espaces naturels	Organiser des « Journées Vertes », « Journées de la biodiversité », etc.,	€	HH		Nombre d'évènement(s) organisé(s) + Nombre et type(s) de participants	

ENGAGEMENT 4 : DÉVELOPPER UNE GESTION SANS PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Avoir recours à l'entretien manuel ou mécanique	Pratiquer le désherbage manuel ou mécanique (outils à main, tondeuses, etc.) pour traiter les mauvaises herbes sans recours aux herbicides	0	HH	Fiche 5 « Désherbage écologique » du guide « Objectif zéro phyto » de la LPO	Pourcentage de zone(s) où il y a recours aux produits phytosanitaires	
Utiliser des produits naturels	Appliquer du paillis organique (écorces, paille, compost) pour limiter la croissance des mauvaises herbes, conserver l'humidité du sol et améliorer la fertilité	€	H		Montant dépensé en produits phytosanitaires	
Opter pour une culture stratégique	Opter pour des plantes couvre-sol qui limitent la pousse des mauvaises herbes	0/€	H			



ENGAGEMENT 5. PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Objectifs N+4	• Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C • 100% d'éclairage LED • 1 bilan annuel des consommations d'énergies et d'eau			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	*Nomination pérenne d'un référent ressources *Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C *50% d'éclairage LED *1 plan d'actions	*Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C *70% d'éclairage LED *1 bilan annuel des consommations d'énergies et d'eau	*Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C *85% d'éclairage LED *1 bilan annuel des consommations d'énergies et d'eau	*Respect de la température de chauffage à 19°C et activation de la climatisation qu'au-delà de 26°C *100% d'éclairage LED *1 bilan annuel des consommations d'énergies et d'eau

- Réduction des consommations d'énergie
- Préservation de la ressource en eau

ENGAGEMENT 5 : RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Optimiser les consommations liées au chauffage et à la climatisation	Réduire les usages : plafonner les températures (chauffage à 19°C et climatisation à 26°C), supprimer les chauffages d'appoint, etc.	0	H	Plan de sobriété énergétique du sport	Température de chauffage Nombre de chauffages d'appoint Température du système de climatisation	
	Réaliser des travaux d'efficacité énergétique (isolation, ...)	€€€	H H		Travaux réalisés : Oui/Non	FFS-Nouveau siège bioclimatique
	Réduire et/ou mutualiser les espaces/surfaces de travail (bureau partagés, etc.)	0/€	H H		Surface utilisée	
Optimiser les consommations d'énergie liées à l'éclairage	Remplacer les éclairages par des LED	€	H H		Pourcentage d'éclairages LED	
	Aménager l'espace pour tirer parti de la lumière naturelle (fenêtres)	€	H H		Pourcentage d'espaces bénéficiant d'un éclairage naturel	
Réduire les consommations d'énergie liées aux autres usages	Voir Engagement numérique				Voir Engagement numérique	
Sensibiliser aux économies d'énergie	Diffuser des campagnes sur les écogestes	0	H H	Campagne « Chaque Geste Compte »	Kwh consommé	
	Lancez des défis entre salariés pour réduire la consommation d'énergie	0	H H		Pourcentage de salariés participants	
Suivre les consommations d'énergie	Réaliser un audit énergétique	€€	H	ADEME	Audit énergétique réalisé : oui/non	FFF - Audit énergétique des installations de football

ENGAGEMENT 5 : PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
S'équiper de dispositifs hydro-économiques	Installer des robinets à faible débit, des cuisinières et lave-vaisselle économes en eau, etc.	€	HH	Plan de sobriété hydrique du sport (à paraître prochainement)	Pourcentage d'équipements avec systèmes hydro-économiques	
Recourir aux eaux non conventionnelles	Installer un système de collecte des eaux de pluie (pour les toilettes et l'arrosage des plantes par exemple)	€	HH		Mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie : Oui/Non	CREPS Pays de la Loire : Alimentation des sanitaires par eau de pluie
Suivre les consommations d'eau et chercher les fuites	Mettre en place un suivi de la consommation d'eau	0	HH		Volumes d'eau (potable) consommés	
	Vérifier régulièrement les robinets et les toilettes	0	H			
Sensibiliser aux économies d'eau	Diffuser des campagnes sur les écogestes	0	HH	Campagne « Chaque geste compte – préservons nos ressources »	Campagne réalisée : Oui/Non	



ENGAGEMENT 6. EMPREINTE NUMÉRIQUE

Objectifs N+4	• 1 bilan annuel de la réduction de l’empreinte numérique			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Trajectoire proposée	*1 état des lieux du parc informatique et des usages numériques *1 programme d’actions visant à réduire l’empreinte numérique	*1 bilan annuel de la réduction de l’empreinte numérique	*1 bilan annuel de la réduction de l’empreinte numérique	*1 bilan annuel de la réduction de l’empreinte numérique

- Etat des lieux du parc informatique et téléphonique et des usages numériques
- Réduction de l’empreinte numérique

ARTE DES 15 ENG

ENGAGEMENT 6 : ÉTAT DES LIEUX DU PARC INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE ET DES USAGES NUMÉRIQUES

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
	Mesurer l'éco score de son site web	0	HH	Boîte à outils de la minumeco Boîte à outils de l'INR La fresque du numérique EcoIndex	Eco score de son site web	
	Mesurer l'empreinte carbone de son système d'information	0	HH	Outil d'auto-diagnostic Outil WenR Light de l'INR	Empreinte carbone du système d'information	
	Mesurer l'empreinte carbone de son parc d'équipements	€€	HH		Empreinte carbone du parc d'équipements	

ENGAGEMENT 6 : RÉDUCTION DE L'EMPREINTE NUMÉRIQUE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Former et responsabiliser	S'acculturer et se former	€€	H	Ressources Ademe Formations minum eco Boite à outils de l'INR Fresque du numérique	Nombre d'agents formés	
	Nommer un référent interne « numérique responsable »	0/€	HH	Numérique responsable des acteurs du sports	Référent nommé et formé : Oui/Non	
Réduire les besoins d'équipements	Éviter les doubles postes de travail (fixe et portable), doubles téléphones, doubles écrans, etc.	0	H		Taille du parc informatique et téléphonique Nombre de doubles postes	
Réviser la politique d'achats des équipements et anticiper la 2 ^{de} vie des équipements	Privilégier la location / mutualisation d'équipements dès que possible	0	H	Guide sur les achats numériques responsables	Taille du parc informatique et téléphonique Nombre de doubles postes	
	Acheter des équipements reconditionnés	0	H		Pourcentage d'équipements reconditionnés	
	Réparer / Donner une 2 ^{de} vie	€	H	Guide sur la fin de vie des équipements Ressources de la minum-eco	Pourcentage de matériel bénéficiant d'une 2 ^{de} vie	
	Recycler les déchets « gris » (matériel électronique)	0/€	HH	Ecologic - Cartographie des points de collectes	Quantité de matériel collecté	Ligue de Football Méditerranée : Collecte des déchets « gris » WEeTRI ecologic
Eco-concevoir les services numériques	Optimiser les formats, la police, le poids des images, etc.	0	H	Référentiel d'éco-conception des services numériques Bonnes pratiques d'éco-conception web	Pourcentage de salariés sensibilisés	
Sensibiliser	Faire connaître les enjeux du numérique (y compris en termes de sécurité)	€	HH		Pourcentage de salariés sensibilisés	
	S'emparer des enjeux de l'IA et sensibiliser sur son impact écologique	€/€ €	H	Référentiel général pour une IA frugale Webinaire de ce référentiel le 3 juillet 2025 de 13h à 14h (voir lien ci-dessus)		
	Faire connaître les écogestes du numérique	€	HH	Digital-cleanup-day.fr		CREPS Centre : Journée du nettoyage numérique



ENGAGEMENT 7. INCLUSION

Objectifs N+4	• 1 bilan annuel présentant les résultats du plan d’actions visant à réduire les inégalités de genre et à favoriser la diversité et les résultats du plan d’actions dédié aux personnes en situation de handicap			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	*1 plan d’actions visant à réduire les inégalités de genre et à favoriser la diversité *1 plan d’actions dédié aux personnes en situation de handicap	*1 bilan annuel des résultats des plans d’actions	*1 bilan annuel des résultats des plans d’actions	*1 bilan annuel des résultats des plans d’actions

- Réduire les inégalités de genre & valoriser la diversité

ENGAGEMENT 7 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE GENRE & VALORISER LA DIVERSITÉ

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Réduire les inégalités de genre	Créer un comité chargé d'évaluer la parité hommes/femmes	0	HHH	Méthode de calcul index sur la parité	Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes	Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes
	Définir une politique de recrutement sur une base égalitaire hommes/femmes pour chaque service	0	H	Label AFNOR égalité et diversité		
Favoriser la diversité & valoriser tous les profils	Dispenser des formations sur la diversité et l'inclusion	€€	H	ODD 10 - Réduire les inégalités La fresque de la diversité	Pourcentage du personnel formé	FFF - Promouvoir la diversité et la lutte contre toutes les discriminations
	Valoriser la diversité dans les événements et campagnes de communication	0	H		Pourcentage d'outils de communication inclusifs	La LNR & la FFR célèbrent la force de la diversité à travers un film
	Promouvoir l'emploi de personnes en situation de handicap	0/€	HH	DuoDay	Programme réalisé : Oui/Non	CREPS Poitiers - DuoDay
Favoriser l'accessibilité aux infrastructures	Mettre en place les mesures nécessaires afin de rendre les sites web, logiciels et applications accessibles à tous	€€€	HH	Accessibilité numérique.gouv.fr/méthode	Pourcentage d'espaces numériques inaccessibles à tous	La Fédération française de tennis rend accessible la navigation de son site pour les personnes en situation de handicap
	Installer des rampes d'accès, des portes larges, utiliser une signalétique adaptée, avec des textes en braille si nécessaire	€/€€€	HH	Info.gouv.fr/accessibilité des établissements recevant du public	Pourcentage d'espaces physiques inaccessibles à tous	
Favoriser l'accessibilité de tous aux activités	Proposer et adapter les activités aux personnes en situation de handicap, aux seniors, etc.	€€	HH	Guide-handicap	Taux de participation aux activités des publics traditionnellement éloignés	L'accessibilité des JO & Para 2024 CREPS de Vichy - Handi priorité



ENGAGEMENT 8. CAUSE SOLIDAIRE

Objectifs N+4	• Au cours de l'année, au moins 1 engagement en faveur d'une cause solidaire			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Trajectoire proposée	Au moins 1 engagement dans une cause solidaire	Au moins 1 engagement dans une cause solidaire	Au moins 1 engagement dans une cause solidaire	Au moins 1 engagement dans une cause solidaire

- Soutien et valorisation d'une cause

ARTE DES 15 ENG

ENGAGEMENT 8 : SOUTIEN & VALORISATION D'UNE CAUSE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Soutenir ponctuellement une cause à travers un évènement ou de la communication	Organiser ou accueillir gratuitement dans ses locaux un évènement caritatif (sportif ou non)	€	HH		Nombre d'évènements accueillis Nombre de participants Dons récoltés	PSG-cantine-solidaire
	Offrir la participation des salariés à un évènement caritatif	€	H		Nombre de participants	CREPS IDF - Octobre rose
	Etablir avec des associations une campagne de communication valorisant leurs actions	0	HH		Statistiques des réseaux	
Soutenir ponctuellement ou dans la durée une cause à travers des dons matériels	Donner une seconde vie à son matériel informatique ou à ses éléments d'ameublement	0	HH		Quantité donnée	
	Redistribuer ses denrées alimentaires	0	HH	Guide du don de denrées alimentaires	Quantité redistribuée	OM Fondation Banque Alimentaire à l'Orange Vélodrome
	Organiser des collectes de matériel pour une association (matériel de sport, fourniture de bureau, etc.)	0	HH		Quantité collectée	
Soutenir dans la durée une cause	Accorder des jours d'engagements au travail	€	H	Guide du bénévolat	Nombre de salariés engagés et nombre de jours	Mouvement pour des Jours d'Engagement au Travail
	Mettre en place un fond de dotation	€	HHH	Ce qu'il faut savoir sur le fond de dotation (Service public)	Nombre de partenariats noués	Fonds de dotation Paris2024 Racing Cœur De Lens UBB Cœur De Rugby
Analyser son impact économique et son utilité sociale	Réaliser une étude d'impact socio-économique et la publier	€€	HH		Etude réalisée : Oui/Non	Le CDES publie une étude sur l'impact du Paris Saint-Germain - CDES



ENGAGEMENT 9. EMPLOI ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs N+4	• Au moins 1 action en faveur de l'emploi • Au moins 1 action favorisant la qualité de vie au travail			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	Au moins 1 action en faveur de l'emploi et 1 action favorisant la qualité de vie au travail	Au moins 1 action en faveur de l'emploi et 1 action favorisant la qualité de vie au travail (autres que celles de l'année N+1)	Au moins 1 action en faveur de l'emploi et 1 action favorisant la qualité de vie au travail (autres que celles des années N+1 et N+2)	Au moins 1 action en faveur de l'emploi et 1 action favorisant la qualité de vie au travail (autres que celles des années N+1 à N+3)

- Employabilité
- Bien-être physique et mental

ENGAGEMENT 9. EMPLOI ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Favoriser l'insertion professionnelle au sein de son territoire	Avoir recours à des apprentis/stagiaires/services civiques & Développer des partenariats avec des écoles/universités	€€	HH	Dispositif d'aide à l'embauche d'un(e) apprenti(e)	Pourcentage et nombre d'alternants/stagiaires dans l'entreprise Nombre partenariats avec des écoles/universités	Partenariat entre le Stade Bordelais & AMOS Business School
	Organiser des journées de recrutements / faire le lien entre sa structure et le bassin d'emploi (type job dating)	€	HH		Nombre de journées organisées Nombre de participants Pourcentage d'emplois pourvus lors de ces journées	Forum pour l'emploi de l'Olympique Lyonnais - Mise en place de journées de recrutement avec France Travail
Accompagner les salariés dans leur développement de carrière	Mettre en place du mentorat	0	HH		Nombre de binômes formés Feedback des nouveaux arrivants	
	Mettre en place des systèmes de reconnaissance pour célébrer les succès et les réalisations des salariés	0	HH		Pourcentage de salariés engagés	
	Mettre en place des plans de développement/carrière individuels (évaluation des compétences, bilans de carrière, etc.)	0	H	Plan de développement des compétences	Nombre d'entretiens professionnels, bilans de compétences, etc. réalisés	

ENGAGEMENT 9 : BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Favoriser le bien-être physique et mental	Réduire le stress et renforcer la cohésion d'équipe à l'aide de sessions d'activités non professionnelles (sports, jeux de société) et de moments de convivialité (gouter de Noël...)	€	HH		Nombre de sessions organisées Nombre de participants	Bouge 30' à la DS! FFSE - Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE)
	Favoriser la bonne ergonomie des espaces de travail (ex. bureaux modulables, chaises/fauteuils ajustables, végétalisation de l'espace, accessibilité à la lumière naturelle)	€€	HH	Fiche pratique « Conception et aménagement des postes de travail » (INRS)	Pourcentage d'espaces de travail réaménagés Nombre d'arrêts de travail avant/après	
Améliorer l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle	Favoriser le télétravail (mettre à disposition l'équipement informatique adéquat, ...)	€/€	H		Pourcentage de salariés bénéficiant du télétravail	
	Permettre une flexibilité des horaires (possibilité de choisir ses heures de début et de fin de journée)	0	H		Pourcentage de salariés bénéficiant d'horaires flexibles	
	Proposer des animations pour les salariés et leurs familles (événements de Noël, etc.)	€	HH		Nombre d'activités proposées Pourcentage de salariés bénéficiaires	



ENGAGEMENT 10. ACHATS RESPONSABLES

Objectifs N+4	• 60% des acheteurs formés aux achats responsables • 80% des achats sont responsables			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Préalable = 1 diagnostic initial	*1 stratégie achats responsables *30% des acheteurs formés aux achats responsables	*40% des acheteurs formés aux achats responsables *60% des marchés sont responsables	*50% des acheteurs formés aux achats responsables *70% des marchés sont responsables	*60% des acheteurs formés aux achats responsables *80% des marchés sont responsables
	*50% des marchés sont responsables			

- Stratégie d’achats responsables

ARTES DES 15 ENG

ENGAGEMENT 10 : STRATÉGIE D'ACHATS RESPONSABLES

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Former et responsabiliser	Former les acheteurs	0/€	HH	Guides et outils DAE	Pourcentage et nombre d'agents formés	
	Nommer un référent interne « achats responsables » et lui soumettre pour avis tous les marchés	€	HH		Référent identifié : Oui / Non	
Effectuer un suivi des achats	Cartographier les familles d'achats stratégiques	0	HH		Cartographie existante : Oui/Non	
	Mesurer le pourcentage d'achats écoresponsables selon des critères préalablement définis	0	HH		Pourcentage d'achats responsables	
Modifier la politique d'achats	Insérer des clauses ou critères environnementaux et sociaux dans les marchés	0/€	H	Guide achats responsables DAE 10 étapes pour intégrer l'économie circulaire dans ses achats Guide sur les aspects sociaux de la commande publique	Pourcentage de marchés intégrant des clauses/critères environnementaux	
	Rechercher des fournisseurs engagés	0/€	H	Ecoentreprises de France	Pourcentage de nouveaux fournisseurs engagés	
	Mettre en place un outil commun pour le partage des fournisseurs écoresponsables	€	HH	Achats-durables.gouv.fr	Plateforme disponible : Oui / Non	



ENGAGEMENT 11. PARTENARIATS

Objectifs N+4	• 80% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	40% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte	50% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte	65% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte	80% des partenaires impliqués dans l'atteinte des objectifs de la charte

- Partenariats responsables

CHARTRE DES 15 ENG

ENGAGEMENT 11. PARTENARIATS RESPONSABLES

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Sensibiliser et former	Présenter aux partenaires les engagements de la Charte	0	H		Pourcentage de partenaires formés/sensibilisés	
	Former la/les personne(s) en charge des partenariats aux « partenariats écoresponsables »	€€	HH		Personne(s) formée(s) : Oui / Non	
Reconsidérer les partenariats en fonction de critères sociaux et environnementaux	Réviser les contrats existants : y intégrer les objectifs de la Charte. Le cas échéant, mettre un terme aux contrats	0/€	HH		Etat des lieux de l'évolution des partenariats Pourcentage de partenariats incluant les objectifs de la Charte	Etablir des partenariats à travers sa fondation Fondation Racing Cœur de Lens FFF X Volkswagen
	Etablir de nouveaux partenariats en accord avec les engagements de la Charte	0/€	HH			
Créer des projets communs	Opérationnaliser les engagements de la Charte en cohérence avec la stratégie RSE des partenaires	€	HH	En fonction du domaine couvert, cf. autres engagements		
Soutenir l'entrepreneuriat durable	Mettre en place des programmes de financement ou de mentorat pour les entrepreneurs qui développent des projets innovants en lien avec le sport et la durabilité (lancer des appels à projets)	€€	HH		Nombre de projet(s) soutenu(s)	ANS-transformation-numérique-des-fédérations-sportives
Valoriser avec transparence les actions avec les partenaires	Partager ses actions RSO aux salariés	€	HH			CNOSF - Plateforme RSO
	Communiquer sur les engagements de la Charte et la politique RSE du partenaire pour la réalisation d'objectifs communs que sont les ODD	0	HH			



ENGAGEMENT 12. SENSIBILISATION

Objectifs N+4	• Au cours de l'année, au moins 2 actions de sensibilisation			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	Au moins 2 actions de sensibilisation	Au moins 2 actions de sensibilisation (autres que celles de l'année N+1)	Au moins 2 actions de sensibilisation (autres que celles des années N+1 et N+2)	Au moins 2 actions de sensibilisation (autres que celles des années N+1 à N+3)

- Sensibilisation aux enjeux
de développement durable

ARTES DES 15 ENG

ENGAGEMENT 12 : SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Coordonner toutes les actions de sensibilisation des engagements 1, 2, 4, 5 et 11	Nommer un référent interne	Cf. chaque action		<i>Cf. ressources utiles des engagements correspondants</i>	Référent nommé : Oui / Non	guide-ecoresponsable.fff.fr
	Etablir un plan de communication				Plan de sensibilisation mis en place : Oui / Non	
	Evaluer la stratégie de sensibilisation				Plan de sensibilisation évalué : Oui / Non	



ENGAGEMENT 13. FORMATION

Objectifs N+4	• 80% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	20% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable	40% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable	60% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable	80% des salariés, élus des instances dirigeantes et membres des commissions formés au développement durable

- Formation aux enjeux de développement durable

ENGAGEMENT 13 : FORMATION AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Etablir un plan de formation	Nommer et former un référent interne « formation DD/RSO »	€€	HH	ISO 26000 17 Objectifs de développement durable - L'Agenda 2030 en France	Référent nommé et formé : Oui / Non	
	Définir les besoins de formation par public cible (salariés/élus, corps de métier....)	0	HH		Besoins identifiés : Oui / Non	
	Intégrer des objectifs de formation au DD dans les fiches de poste et leur suivi dans les entretiens annuels	0	H		Pourcentage de fiches de poste intégrant des objectifs de formation au DD	
Mettre en place des actions de formation	Organiser des sessions de formation à l'animation de la Fresques du climat, de la biodiversité, du numérique, de la diversité, etc.	€€	H/H		Nombre de sessions de formation Pourcentage de personnes formées Nombre d'animateurs formés	CREPS Bordeaux - Ateliers Fresque du climat
	Mettre en place des sessions de formations spécifiques par secteur pour le public concerné (achats, éthique, environnement, etc.)	€€	H/H		Nombre de sessions de formation, par secteur	
Suivre/évaluer l'efficacité des formations	Evaluer le nombre de collaborateur(s) impliqué(s) dans des actions de DD en interne mais aussi en dehors des heures de travail (associations, dons, etc.) (réaliser un questionnaire)	0	HH		Nombre de collaborateurs impliqués	



ENGAGEMENT 14. EXPÉRIMENTATION DE SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES

Objectifs N+4	• Au cours de l'année, au moins 1 expérimentation éco-responsable			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Trajectoire proposée			Au moins 1 expérimentation de solution éco- responsable	Au moins 1 expérimentation de solution éco- responsable (autre que celle de l'année N+3)

- Promotion des expérimentations

ENGAGEMENT 14 : PROMOTION DES EXPÉRIMENTATIONS

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Promouvoir l'expérimentation en externe	Lancer des appels à projets auprès organisations écologiques, des entreprises durables ou des institutions académiques pour développer et tester des solutions innovantes	€€	HH		Nombre d'appels à projets et de projets retenus	
Promouvoir l'expérimentation, l'innovation en interne	Lancer un challenge/concours: par équipe, proposer une innovation écoresponsable avec classement sous forme de vote	€	HH		Nombre de salarié(s)/ d'équipe(s) participant(e)(s)	
	Mettre en avant les salariés « innovants » dans les campagnes de communication, octroyer des récompenses	€	H		Pourcentage de salariés « innovants »	
Evaluer et communiquer sur les projets	Évaluer les projets en termes d'impact environnemental et social, et communiquer les résultats	0/€€	H/HHH		Projets évalués : Oui / Non	



ENGAGEMENT 15. PROGRAMMATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs N+4	• 1 bilan annuel des résultats du plan d’actions écoresponsables intégré au projet de la fédération / ligue de sport professionnel			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Trajectoire proposée	*Nomination pérenne d’un référent développement durable *1 plan d’actions éco-responsables intégré dans le projet de la fédération / ligue de sport professionnel	1 bilan annuel des résultats du plan d’actions	1 bilan annuel des résultats du plan d’actions	1 bilan annuel des résultats du plan d’actions

- Nomination d’un référent développement durable
- Élaboration d’un plan d’actions
- Évaluation annuelle du plan d’actions

ENGAGEMENT 15 : PROGRAMMATION D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions prioritaires	Sous actions	Facteur		Ressources utiles	Indicateurs de suivi	Exemples de bonnes pratiques
		Financiers	Humains			
Élaborer et suivre une stratégie de développement durable	Nommer un référent interne	€	HH	Charte des 15 engagements écoresponsables Tableau de bord Charte des 15 engagements eco resp Féd&Ligues VDEF Boîte à idées	Référent nommé : Oui / Non	
	Élaborer un plan d'actions	€/€€	HH		Plan d'actions existant : Oui / Non	
	Évaluer son plan d'actions	€/€€	HH		Plan d'actions évalué : Oui / Non	



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour toutes questions,
vous pouvez vous adresser à
ds.sportdurable@sports.gouv.fr

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS